



DROIT, ECONOMIE, GESTION

DIPLOME d'UNIVERSITÉ : ÉCONOMIE ET DROIT

Durée
1 an

 Structure de
formation
Faculté
d'économie

Présentation

ATTENTION : Non ouvert à candidature et inscription cette année

- **Champs d'enseignement** : Économie, Droit
- **Type de diplôme** : DU
- **Mots clefs** : Économie, Droit
- Monsieur Alain Marciano, Professeur
- **Possibilités d'études à l'étranger** : Non
- **UFR** :  [UFR d'Economie](#)
- **Type de formation** : Formation initiale et formation continue
-  [Présentation DU](#)

Objectifs

L'**objectif** est de montrer comment le droit et l'économie -- comme disciplines et comme types d'activités -- se combinent et se complètent. Il s'agit de sensibiliser les étudiants en économie à la dimension juridique des problèmes et des questions économiques, et de montrer aux juristes comment l'économie peut être utile pour le droit.

La **formation** vise aussi à accueillir des étudiants juristes, de façon à leur montrer ce que la science économique peut apporter au droit. Plus précisément, il s'agit de comprendre comment analyser des problèmes juridiques spécifiques

et d'actualité (dans des domaines comme la propriété intellectuelle, la décision juridique ou internet).

Savoir-faire et compétences

Les **compétences** que les étudiants auront acquises sont d'abord des compétences universitaires habituelles.

Comme la formation est dispensée par des enseignants très actifs en matière de recherche, les étudiants auront aussi acquis des compétences de rédaction et d'analyse qui leur seront utiles s'ils envisagent de faire un doctorat.

En outre, les étudiants auront complété leurs connaissances acquises dans des cursus mono-disciplinaires avec des compétences transdisciplinaires : compétences juridiques sur des aspects particuliers du droit (compétence de lecture et d'analyse de textes juridiques) ; compétences économiques (la capacité de mobiliser des outils économiques dans des domaines qui ne sont pas traditionnellement ceux de l'économie).

Organisation

Admission

Conditions d'admission



Pour candidater : [🔗 Candidature Diplôme Universitaire en Économie](#)

Pré-requis obligatoires

Le DU étant prévu pour des étudiants de mastère, il est préférable d'avoir des connaissances en économie de niveau licence ; mais les enseignements ne sont pas prévus pour être fortement techniques et axiomatisés ; les étudiants qui ont des connaissances générales en économie pourront participer et suivre les enseignants.

Et après

Insertion professionnelle

La formation vise à compléter et renforcer les compétences en économique (pour les étudiants au profil plutôt juridique) ou en droit (pour les étudiants au profil plutôt économique) de façon à améliorer les possibilités d'insertion professionnelle de ceux qui souhaiteraient trouver des emplois à l'intersection de ces deux domaines d'activité.

En outre, cela permettrait aussi de renforcer les compétences des étudiants qui souhaiteraient s'engager dans la recherche et dans un doctorat sur des sujets concernant à la fois le droit et l'économie.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Alain Marciano

☎ 04 34 43 24 95

✉ alain.marciano@umontpellier.fr

Scolarité DU

✉ eco-scolarite-du@umontpellier.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Faculté de Droit

🔗 <http://droit.edu.umontpellier.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté d'Économie

En savoir plus

Faculté d'Économie

🔗 <http://economie.edu.umontpellier.fr/>



Programme

Organisation

Mettre l'accent sur la complémentarité entre le droit et l'économie : sont des disciplines complémentaires et les activités juridiques et économiques sont également complémentaires.

Il n'y a pas d'activités économiques qui se déroulent en dehors d'un cadre juridique et, symétriquement, il n'y a pas de règle juridique qui n'ait de conséquence économique.

Cette complémentarité entre l'économie et le droit est maintenant largement reconnue. Cette formation est donc fondée dans cette recherche d'interdisciplinarité et de complémentarité : il y a aura des enseignements en économie du droit (ou analyse économique du droit) et pas simplement des enseignements de droit et d'économie.

Une formation originale dans la région : de nombreuses formations existent en France (et à l'étranger) en « économie et droit », « économie du droit » ou « analyse économique du droit ».

La première caractéristique du projet est donc de s'inscrire dans une tendance, un mouvement en matière de formation. Or, s'il existe un cursus complet à Toulouse (la Toulouse School of Economics) ou à Aix-Marseille Université (à la faculté de droit), il n'existe pas de formation de ce type à l'Université de Montpellier.

Des matières originales et innovantes : En général, l'économie du droit est enseignée autour de matières telles que le droit de la concurrence et le droit économique.

Ces thèmes sont importants, et les étudiants auront des enseignements (d'introduction) visant à les présenter. Ces enseignements seront complétés par enseignements orientés vers des thématiques originales, telles que la propriété intellectuelle, le droit d'internet ; la prise de décision juridique.

L'interdisciplinarité et l'ouverture internationale : Ce projet se caractérise également par une forme d'interdisciplinarité. Il s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'économistes et de juristes.

Il fait également intervenir des enseignants étrangers, faisant partie d'universités partenaires (dans le cadre d'accord ERASMUS) et donc se caractérise par son ouverture internationale.

Il s'agit aussi d'une caractéristique originale. Tous les cours sont organisés sous forme de binôme, donné par un(e) économiste et un(e) juriste.



Le lien avec la recherche : Le DU est destiné à des étudiants de niveau mastère, dont un certain nombre fera probablement un doctorat et de la recherche.

C'est précisément une des caractéristiques de ce diplôme d'être animé par une équipe pédagogique qui a une forte implication dans la recherche et une forte activité de recherche.

Les étudiants auront donc non seulement un enseignement de haut niveau mais aussi un enseignement très actualisé et correspondant parfaitement aux dernières thématiques de recherche en économie du droit et dans les matières enseignées.

En outre, l'enseignement cherchera à s'organiser sous la forme de séminaires qui permettra aux étudiants d'interagir avec les enseignants.

Organisation pédagogique :

Introduction à l'analyse économique du droit
Analyse économique des procédures judiciaires
Économie et droit de la propriété intellectuelle
Économie et droit de la normalisation
Économie et droit de la concurrence
Analyse économique du droit de la responsabilité